

Association de Gestion de la Maison des Familles Le Figuier



Compte rendu réunion du Bureau du 24 Octobre 2017

Présents : Françoise TRELLU, Michel CARTRON, Paul BUSIN, Martine PHILIPPE,
Michelle MAUGÉ

Absente : Céline DELAUNAY

ORDRE DU JOUR

- 🚧 Nouvelle convention signée entre la Fédération et la CRAM
- 🚧 Accueil des personnes à mobilité réduite
- 🚧 Expertise et travaux
- 🚧 Entretien du jardin de la MDF

NOUVELLE CONVENTION SIGNÉE ENTRE LA FEDERATION ET LA CRAM

Nous avons étudié cette nouvelle convention qui prendra effet le 1^{er} janvier 2018 :

Concernant les résidents suivis en traitement ambulatoire, une attestation médicale, signée du médecin responsable du service, sera demandée ; cette attestation devra préciser que leur état de santé ne nécessite aucun soin ou surveillance médicale et que le séjour dans notre Etablissement ne pose aucun problème prophylactique.

Un modèle sera rédigé par nos soins et remis au service concerné.

Des précisions seront demandées à la CARSAT sur certains points de cette convention notamment sur la notion d'un accompagnant obligatoire pour les patients/résidents.

Cette nouvelle convention indique par ailleurs dans l'article 4, qu'un contrôle sera effectué tous les six mois.

Ce contrôle sera fait par une Commission régionale paritaire à l'initiative de la Direction de la Maison d'Accueil dont les membres dûment désignés seront de trois pour chacune des parties .

ACCUEIL DES PERSONNES A MOBILITE REDUITE

Nous avons accueilli récemment une personne à mobilité réduite.

A cette occasion nous avons constaté que notre maison n'était pas totalement adaptée à ces personnes.

Cette situation a généré quelques difficultés à certains résidents et bénévoles.

Le Bureau a décidé qu'actuellement toute personne à mobilité réduite devra être accompagnée durant son séjour à la MDF.

Nous nous renseignons sur nos obligations quant à l'accueil des personnes en situation de handicap.

Lors de notre prochain CA ce sujet sera à l'ordre du jour.

EXPERTISE ET TRAVAUX

Les fuites : nouvel appel à l'expert : une nouvelle expertise serait prévue sans plus de précisions. La MAIF restée sans réponse depuis le mois d'août a relancé l'expert.

ENTRETIEN DU JARDIN

Suite au départ en retraite du jardinier, plusieurs recherches ont été effectuées pour trouver un remplaçant.

Après de nombreux refus un seul devis nous a été adressé : 1059 €/an pour 4 passages

Devis refusé par le Bureau (trop cher).

Nouvelles recherches engagées ; en attendant la MDF fera appel à la bonne volonté des bénévoles et de leurs conjoints.

La séance est levée à 19 h 15

**La prochaine réunion de Bureau aura lieu
le 8 décembre 2017 à 18 h**